

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2017

### Etaient présents :

Mesdames Fabienne DINARD, Marie-Cécile POUILLY, Geneviève GALIERE  
Messieurs Ludovic BRUN, Jacky GASNIER, Philippe CALMUS, Patrick  
OCZACHOWSKI, Jacques DERRE, Eric GUITTARD, Olivier HANQUEZ

### Absents et représentés :

Mme Isabelle BADERA, procuration à Geneviève GALIERE  
Mr Jean-Marc BOULERAND, procuration à Jacques DERRE  
Mr Thierry CAZALET, procuration à Philippe CALMUS  
Mr Christophe SEMETEYS, procuration à Ludovic BRUN

Absent : Mr Franck GUILLAIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mr Jacky GASNIER est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 17 Octobre 2017 : demande de correction des horaires de la bibliothèque le samedi 10h30 à 12h30.

Avec cette correction le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### Finance :

Madame le maire explique qu'il convient de prendre une décision modificative au budget annexe de l'assainissement pour pouvoir faire une régularisation sur l'exercice 2012 (échéance bancaire non imputée).

Elle propose une dépense de 8500€ au compte 2151  
une recette de 8500€ au compte 1641

Cette proposition est soumise au vote.

Elle est adoptée à 13 voix pour.

### Personnel :

Le comité technique du CDG28 réuni le 23 novembre a donné un avis favorable sur notre proposition d'organigramme, de mise en place du RIFSEEP et sur la nomination de M Guillossou comme agent de prévention.

Il convient donc de délibérer pour la mise en place du RIFSEEP pour le personnel technique au 1<sup>o</sup> janvier 2018.

Le conseil vote son accord à 13 voix pour.

### Urbanisme :

#### *Terrain Thierre/Lecocq.*

Lors de l'achat par la commune en 2002 de la maison (anciennement Huet) au 3 route de Rambouillet, cadastré section A n°8 (qui était en état de péril), il existait une servitude sur le terrain voisin, appartenant à la famille Lecocq, cadastré section A n°9, pour accéder à l'arrière de cette maison.

En 2012, à la demande de Mme Lecocq épouse Thiérrée, le conseil a délibéré pour céder le droit au passage commun et restituer la servitude à Mme Lecocq épouse Thiérrée.

Il convient d'annuler cette délibération 35/2012 qui manque de clarté et de précision pour en rédiger une nouvelle qui précise bien les parcelles concernées et celle qui est restituée à la famille Lecocq/Thiérrée (cadastré section A n°9) pour une superficie de 70 ca.

Le conseil vote son accord à 13 voix pour.

Arrivée d'Olivier Hanquez à 9h15

### ***PLUi :***

Pour avancer dans la rédaction du PADD pour le PLUi il convient que le conseil se prononce sur le taux d'augmentation de la population souhaité pour Faverolles.

Après la présentation par madame le maire des simulations d'évolution de la population en fonction du taux (0,1% à 0,9%), le conseil se prononce pour un taux de 0,5% à 14 voix pour.

### **Commissions :**

#### ***Travaux :***

Point fait par M Oczachowski

- la réception des travaux de la rue des Ecoles ce lundi s'est bien passée
- suite à la rencontre avec le département qui propose de réaliser des travaux de réfection de la chaussée de la route Nationale (entrée du village jusqu'au pointu) et à la présentation d'un devis provisoire pour l'aménagement sécuritaire de cette portion de route qui reste à la charge de la commune, il convient que le conseil donne son accord pour ces travaux et autorise Madame le maire à faire les demandes de subvention auxquelles la commune peut prétendre. Le conseil donne son accord à 14 voix pour.
- plusieurs travaux d'entretien courant vont être faits : empièchement et/ou rabotage des chemins communaux
- pour l'année prochaine il va falloir faire des choix sur les différents chantiers qui ont été évoqués lors de la dernière réunion de la commission travaux : rue des Garennes, rue du Bout Corneret, salle des fêtes, trottoirs de l'Allée des Oiseaux.
- les travaux de restauration et de réaménagement de la bibliothèque et de la salle des associations sont terminés
- le parcourt santé et les tables de pique-nique sont installés au stade depuis cet été et font le bonheur des faverollais, il reste à installer les bancs et à remettre des filets au but de foot.
- route de Rambouillet, trois plaques d'égouts vont être recelées et le mur de pierre à la hauteur du n° 39 sera prolongé dans le même aspect
- église : électricité à vérifier  
arbres qui poussent dans les murs et gouttières, l'intervention est prévue  
nettoyage des escaliers et du clocher  
déposer la statue de st Jean et enlever l'appareil de chauffage qui est dans la sacristie

#### ***Electricité/ éclairage***

M Hanquez distribue un tableau comparatif des factures sur 1 an afin de voir l'effet financier de la coupure de l'éclairage la nuit : gain d'environ 4800€.

L'état des luminaires s'améliore au fur et à mesure qu'on remplace avec des ampoules led

Il reste encore quelques points noirs des devis sont en cours.

#### ***Fêtes et Cérémonies***

Mme Galière donne un compte rendu de la dernière commission :

11 novembre environ 40 adultes et 10 enfants

Vœux de la municipalité, ouvert à tous les habitants, sont prévus le vendredi 12 janvier à 19h30

Repas des aînés se fera en mars/avril

#### ***Culture/Communication***

Le Faverolles Infos est en cours,

Les illuminations pour les fêtes seront installées la première semaine de décembre,

Bibliothèque : suite au départ de F Duez, C Hersant a accepté d'être la responsable et elle est aidée par 4 nouveaux bénévoles. La date du 10 février est retenue pour faire une porte ouverte avec un verre de l'amitié servi en fin d'après-midi à la salle des associations.

Manifestations prévues : 8 décembre à 20h30 théâtre, 20 janvier nuit de la bibliothèque, 2 février ciné/crêpes, 8 mars journée de la femme, 23 mars soirée jazz, 7 avril carnaval des cloches à Nogent le Roi, 14 avril une soirée ados, 12 mai soirée théâtre, 25 mai soirée ciné

Le 11 novembre 2018, pour le centième anniversaire, la commune prévoit de faire une journée commémorative avec animation et exposition en association avec la commune des Pinthières, une préparation sur l'année sera nécessaire.

### **Syndicats**

#### ***SIVOM***

M Calmus dit que tout se passe bien à l'école comme au restaurant scolaire, qu'avec la nouvelle équipe éducative (nouvelle directrice et 3 nouveaux professeurs des écoles) on constate des changements d'organisation.

Un audiophone avec gâche électrique va être installé pour faciliter l'ouverture de l'école pendant le temps scolaire.

Une inquiétude pour la rentrée prochaine sur la diminution du nombre d'enfants et la menace d'une fermeture de classe !

#### ***SIDES***

Madame le maire rappelle que depuis plusieurs années c'est le Sides qui établit nos factures d'assainissement.

Que depuis le 1 janvier 2017 le sides a repris la régie de recette.

Aussi il convient de délibérer pour autoriser Mme le Maire à signer une convention avec le SIDES pour qu'il puisse continuer à établir une facture unique eau/assainissement, à encaisser, à reverser à l'agence de l'eau la taxe de modernisation et gérer les impayés ; et aussi réactualiser la convention pour la réalisation des travaux pour la commune et la gestion de la station.

Le conseil donne son accord à 14 voix pour.

M Gasnier signale que plusieurs devis ont été établis et signés pour le remplacement, dû à l'usure, de différents éléments de la station.

### **Divers**

Madame le maire dit avoir une proposition d'adhésion à la fondation du patrimoine, le conseil dit de mettre en attente pour prendre le temps de se renseigner sur l'intérêt à adhérer.

Madame le maire fait état d'une estimation du manque à gagner d'ici 2020 sur l'exonération de la TH annoncée, cela représenterait une perte de 93208€ sur notre budget.

Plusieurs demandes ont été faites pour savoir s'il était possible de louer la salle des associations, le conseil propose de faire une proposition de prix de location au prochain conseil ainsi qu'un règlement d'utilisation.

Madame le maire propose la liste des formations pour élu à l'AMF 28 pour le 1<sup>o</sup> trimestre 2018.

Madame le maire informe les membres du conseil qu'il y a eu 3 vols la semaine dernière à Faverolles.

### **Tour de table**

M Derré demande si nous avons reçu ce que Mme Baudu nous doit, nous n'avons rien à ce jour.

De nombreux arbres sur la commune sont infestés de chenilles processionnaires, ne faudrait-il pas faire un arrêté.

M Badera demande s'il serait possible de mettre un éclairage supplémentaire dans la cour de la mairie du côté de la salle des associations.

M Gasnier signale que M et Mme Dorigneux sont venus en mairie pour le chemin qui mène à leur habitation ; problème d'inondation par temps de grosse pluie. Les agents communaux vont aplanir le terrain pour un meilleur écoulement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.